



L'ASSISTANCE PAR TRANSFERTS MONÉTAIRES DANS LE CONTEXTE DES MIGRATIONS **PAROLES DE MIGRANTS** **AU NIGER**

JANVIER 2022

REMERCIEMENTS

Sont remerciés les collègues des équipes migration et assistance par transferts monétaires de la Croix-Rouge Nigérienne, sous la direction d'Amadou Massalatchi Mahamadou, ainsi que l'équipe de soutien d'IFRC au Niger, sous la direction de Maazou Oumarou et Pierre Danladi, qui ont généreusement proposé leur temps et leurs efforts à cette étude. Des remerciements sont également exprimés envers les bénévoles de la Croix-Rouge Nigérienne qui ont obtenu la confiance des migrants enquêtés à Niamey et dont les contributions forment le noyau de ce rapport. La direction et le soutien de la part de des collègues d'IFRC spécialisés dans les transferts monétaires à l'échelle mondiale sont aussi à souligner.

Rédaction: Alexander Brown.

© Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, 2022

Toutes les parties de cette publication peuvent être citées, copiées, traduites dans d'autres langues ou adaptées aux besoins locaux sans un accord préalable de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, à condition que la source soit clairement indiquée.

Contactez-nous :

Toute demande de reproduction à des fins commerciales doit être adressée directement au Secrétariat de la Fédération internationale:

Adresse : Chemin des Crêts 17, Petit-Saconnex, 1209 Genève, Suisse

Adresse postale : Case postale 303, 1211 Genève 19, Suisse

T +41 (0)22 730 42 22 | **F** +41 (0)22 730 42 00 | **C** secretariat@ifrc.org | **W** [ifrc.org](https://www.ifrc.org)

Photo de couverture: Enquête auprès des migrants déplacés internes ayant fui des attaques par des groupes armés dans la zone frontalière entre le Mali et le Niger. Daressalam, Niamey, Niger. août 2021. Croix-Rouge Nigérienne.

TABLE DES MATIÈRES

Contexte : les migrations au Niger et la réaction humanitaire	2
Détails de l'enquête	2
Résultats de l'enquête	3
Question 1 : Profils des migrants	3
Questions 2 & 3 : Sexe et âge	3
Question 4 : Définition des TM	3
Question 5 : Mécanismes de TM vus précédemment	3
Question 6 : TM précédemment reçus	4
Question 7 : Etape de la migration lors des TM	4
Questions 8 & 9 : Documents d'identité requis pour recevoir des TM et leur possession	4
Question 10 : Peur des accès non autorisés aux données	5
Question 11 : Etape de la migration préférée pour recevoir des TM	5
Questions 12 & 13 : Avantages et inconvénients des TM	6
Question 14 : Utilisation des TM (éventuellement) reçus	6
Question 15 : Préférence entre les TM avec ou sans conditions	6
Question 16 : Critères de sélection pour recevoir des TM	7
Question 17 : Mode préféré pour recevoir les TM	7
Question 18 : Technologies numériques pour la distribution de TM	7
Question 19 : Confiance envers les identités numériques	7
Question 20 : Utilité des identités numériques	8
Question 21 : Inconvénient des enregistrements multiples	8
Question 22 : Utilité des identités numériques pour stocker les certificats	8
Question 23 : Efficacité des TM pour l'intégration locale	8
Conclusions	8

CONTEXTE : LES MIGRATIONS AU NIGER ET LA RÉACTION HUMANITAIRE

Au Niger, les migrations humaines forment une situation complexe. En plus des déplacements internes, on y trouve un point de départ, de transit et de destination de déplacements internationaux. Selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), en 2019 ce sont 170 000 migrants qui sont arrivés au Niger, tandis que 200 000 l'ont quitté.¹

Des groupes armés dans le Nord du Mali voisin mènent fréquemment des attaques violentes à l'encontre de la population civile locale, qui prend la fuite et se rend au Niger afin de demander le statut de réfugiés. Ces mêmes groupes armés pénètrent également au Niger, forçant les personnes à quitter leurs résidences et à chercher de l'aide humanitaire à l'écart de la région frontalière de Tillabéry.

Le Niger est aussi un point focal pour de nombreux dangereux parcours de migration aux points de départ à travers l'Afrique subsaharienne et à destination de l'Europe via la croisée de la mer Méditerranée. Dans de nombreux cas, le Niger est le dernier endroit où les migrants peuvent interagir avec des organisations humanitaires avant de tenter la traversée du Sahara vers les pays des côtes.

En parallèle, le Niger se trouve à la 189ème place de l'Indice de développement humain publié par le Programme des nations unies pour le développement (PNUD), avec 91 pour cent de sa population vivant en situation de pauvreté multidimensionnelle.² Il y a donc un grand besoin de réaction humanitaire internationale au Niger afin de venir en aide aux nombreuses personnes au profils migratoires variés.

Un moyen qui pourrait se montrer efficace au Niger est l'assistance par transfert monétaire (TM). Cette forme d'aide humanitaire est de plus en plus répandue à travers le monde. La Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (IFRC) vise notamment à distribuer la moitié de son aide sous forme de TM d'ici 2025. En effet, les TM présentent de nombreux avantages par rapport à d'autres moyens d'aide. Par exemple, les personnes qui reçoivent des TM peuvent prendre leurs propres décisions sur l'utilisation des fonds pour combler leurs besoins urgents, qui peuvent varier selon les scénarios individuels.



Enquête auprès d'un migrant en transit au Niger, secteur de l'aéroport de Niamey, août 2021.

DÉTAILS DE L'ENQUÊTE

Du 24 au 31 août 2021, la Croix-Rouge Nigérienne, avec le soutien de l'IFRC, a mené une enquête auprès de 35 migrants afin de recueillir leurs avis sur les TM.

Les lieux visités se trouvaient tous dans des quartiers de la ville capitale, Niamey :

- Kouaratagui et Tchangerey (des lieux où se sont regroupés des déplacés internes)
- Gamkalley (migrants en transit depuis l'Afrique de l'Ouest)
- Daressalam (un camp pour les réfugiés issus de Kidal, région du Nord du Mali)
- Pays-Bas (migrants en transit et retournés)
- l'hôpital (réfugiés en quête de traitements médicaux)
- l'aéroport

L'enquête était composée de 23 questions, principalement à choix multiples ou oui/non, et elle fut menée par des bénévoles formés et suivis par des membres du personnel de la Croix-Rouge Nigérienne et de l'IFRC.

1 OIM. [Niger : Les faits et chiffres.](#)

2 PNUD. [Rapport sur le développement humain : Niger.](#)

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Question 1 : Profils des migrants

Parmi les personnes enquêtées figuraient :

- huit réfugiés,
- sept déplacés internes
- 20 migrants avec d'autres profils. Ces autres profils comprenaient des migrants en transit et des retournés.

Questions 2 & 3 : Sexe et âge

Quatorze femmes et 21 hommes ont répondu à l'enquête.

La distribution des âges des participants est donnée dans la figure 1. La plupart des participants avaient moins de 50 ans.

Question 4 : Définition des TM

En réponse à la question, « Pour vous, que sont les transferts monétaires ? », les choix de réponses possibles et leurs fréquences étaient :

- « Une assistance donnée en argent aux populations vulnérables par les institutions humanitaires ou les autorités. » (21)
- « Obtenir de l'argent en échange de faveurs. » (6)
- Autres (8)

Ainsi, la plupart des personnes enquêtées avaient une notion correcte concernant les TM et leur but.

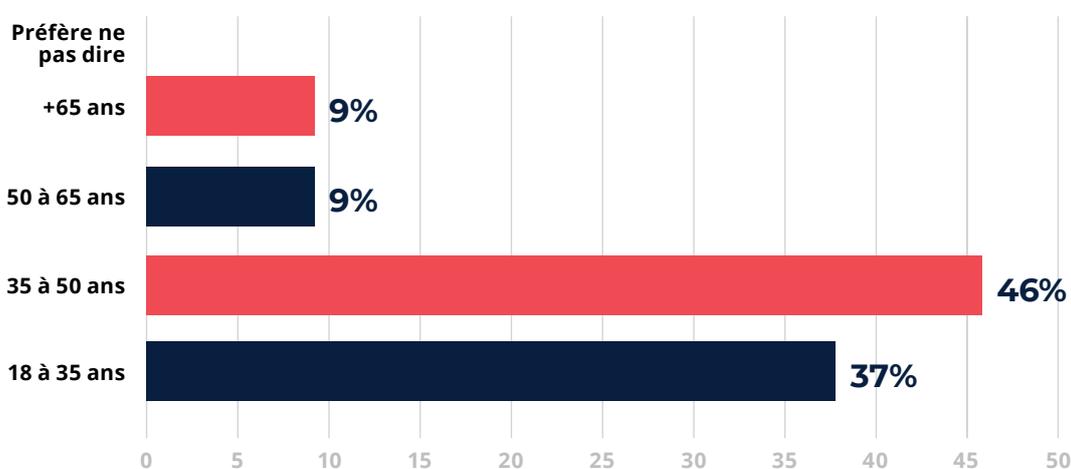


Fig. 1 : Âge

Question 5 : Mécanismes de TM vus précédemment

La prochaine question était : « Quels mécanismes de distribution transferts monétaires avez-vous vus ? ». La répartition des réponses est donnée en pourcentages dans la figure 2. Les espèces et les bons étaient en tête.

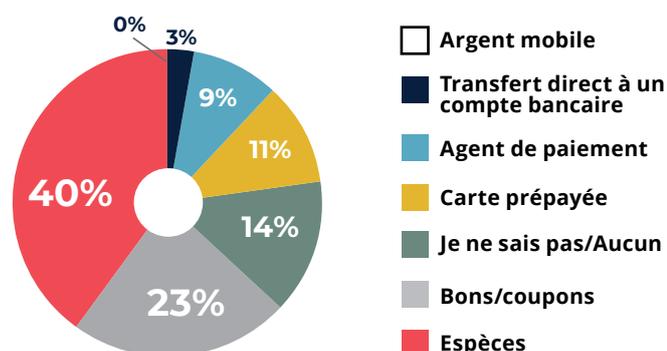


Fig. 2 : Quels mécanismes de distribution transferts monétaires avez-vous vus ?

Question 6 : TM précédemment reçus

La figure 3 indique les réponses données à la question, « Avez-vous déjà reçu un transfert monétaire comme aide de la part d'une organisation humanitaire ? Si oui, par quel mécanisme ? ». Soixante-deux pour cent des migrants interrogés ont affirmé avoir reçu des TM par le passé.³

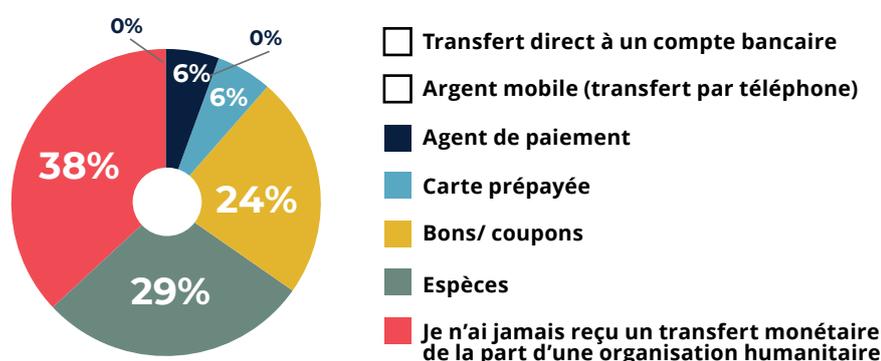


Fig. 3 : Avez-vous déjà reçu un transfert monétaire comme aide de la part d'une organisation humanitaire ? Si oui, par quel mécanisme ?

Question 7 : Etape de la migration lors des TM

La prochaine question, « Si vous avez répondu « oui » à la question 6, où étiez-vous dans votre parcours migratoire ? », s'est vu répondre par 23 personnes⁴ comme suit :

- Au point de départ (6)
- En transit/déplacement (7)
- Installé/en camp (5)
- Au retour (5)

Questions 8 & 9 : Documents d'identité requis pour recevoir des TM et leur possession

En réponse à la question, « Si vous avez répondu « oui » à la question 6, avez-vous dû présenter des documents d'identité ? Si oui, quel type de document ? », les participants ont fourni les indications de la figure 4. Proche de la moitié ont dit ne pas avoir eu à présenter de document d'identité.

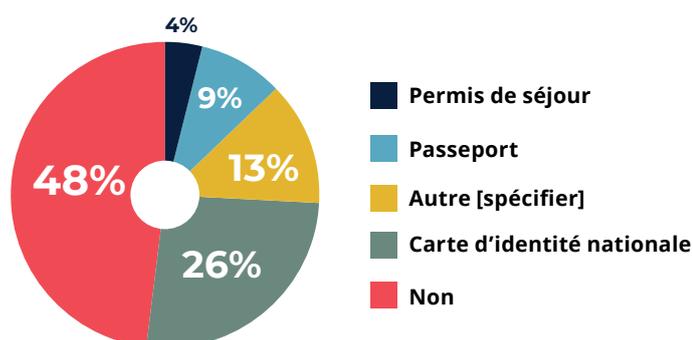


Fig. 4 : Avez-vous dû présenter des documents d'identité ? Si oui, quel type de document ?

Parmi les 12 personnes qui ont eu à présenter des documents, neuf ont dit les avoir eus, alors que les trois autres ne les avaient pas. Les trois qui n'avaient pas eu les documents demandés pour recevoir des TM se sont vu posé une question ouverte sur ce qui a eu lieu dans leurs cas. Deux ont dit avoir reçu des TM après avoir été inscrits sur un registre par leur nom (un des deux a également mentionné avoir reçu une carte à ce stade) ; le troisième n'a pas répondu car il est parti soudainement (cf. la notice 4).

3 Comme pour plusieurs questions, seuls 34 migrants sur les 35 enquêtés ont répondu à la question 6. Cela s'explique par le départ soudain d'un participant mi-enquête. Dans d'autres cas, une question (par exemple, la question 7) n'a été posée uniquement le cas échéant (c'est-à-dire lorsque la réponse à la question précédente le demandait).

4 Seuls 22 participants ont dit avoir reçu des TM à la question 6. Cette différence s'explique peut-être par une réponse erronée à la question 6 ou 7.

Question 10 : Peur des accès non autorisés aux données

Trente-quatre participants ont répondu à la question, « Etes-vous préoccupés par le risque que vos informations ou votre localisation soient accessibles à votre insu ou sans votre consentement ? », dont trente ont dit « non » et quatre « oui ». Lorsqu'on leur a demandé d'expliquer pourquoi ils étaient (ou pas) préoccupés par le risque que leurs informations ou localisation soient accessibles sans leur consentement, les personnes enquêtées ont donné des réponses comme les suivantes :

Je ne suis pas préoccupé par le risque que mes informations ou localisation soit accessible sans mon consentement, car...

« Je reste en contact avec ma famille dans ma localité de toute façon et je leur dis où je suis. » – Migrant masculin, 18-35 ans.

« La Croix-Rouge vous aide peu importe d'où vous venez. » – Déplacé interne masculin, 18-35 ans.

Je suis préoccupé par le risque que mes informations ou localisation soit accessible sans mon consentement, car...

« Le plus important pour moi, c'est de recevoir de l'aide. » – Déplacé interne, 18-35 ans.

« Je ne veux pas que les autres familles sachent où je suis, car je n'ai rien à leur envoyer. » – Migrant masculin, 35-50 ans.

Question 11 : Etape de la migration préférée pour recevoir des TM

En contraste à la question 7, qui portait sur l'étape de leurs parcours où les migrants avaient effectivement reçu des TM, cette question cherchait à élucider leurs préférences par rapport au stade migratoire auquel ils préféreraient les recevoir à l'avenir. Les réponses (figure 5) étaient :

- Au point de départ (4)
- En transit/déplacement (10)
- Installé/en camp (18)
- Au retour (2)

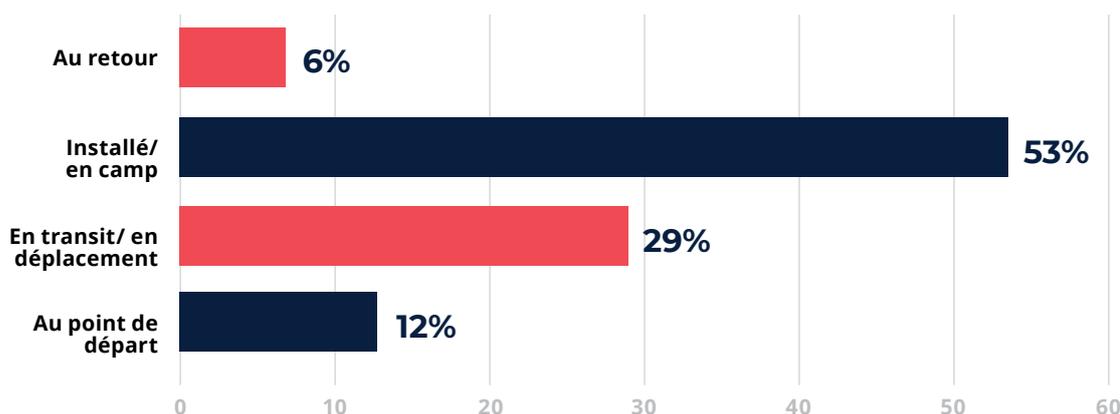


Fig. 5 : 11. A quel moment de votre parcours migratoire préféreriez-vous recevoir une assistance en transfert monétaire ?

L'équipe menant l'enquête a eu l'impression que la répartition des réponses à cette question reflétait principalement l'étape migratoire à laquelle se trouvaient les participants et que chacun a répondu selon ses besoins particuliers et immédiats. Etant donné les profils variés de migrant au Niger, il est intéressant de noter la préférence marquée de 52 pour cent des migrants de recevoir les TM une fois installés à destination ou dans des camps.

Questions 12 & 13 : Avantages et inconvénients des TM

L'enquête a ensuite demandé aux participants de donner leurs avis sur les avantages et inconvénients des TM.

Comme aspects positifs, les personnes enquêtées ont cité :

« Les TM nous permettent de démarrer une activité génératrice de revenus, payer les frais de santé et préserver la dignité de la famille. » – Déplacé interne masculin, 18-35 ans.

« Les TM améliorent ma résilience. » – Réfugié masculin, 15-50 ans.

« Cette aide m'a permis d'acheter à manger et satisfaire aux besoins urgents de ma famille. » – Migrant masculin, 35-50 ans.

Parmi les aspects négatifs nommés, on retrouve :

« La procédure des TM peut prendre longtemps. » – Migrante féminine, 35-50 ans.

« Il y a un risque de se faire voler par des bandits. » – Plusieurs personnes ont donné des réponses en ce sens.

Question 14 : Utilisation des TM (éventuellement) reçus

On a demandé aux participants comment ils se sont servis ou se serviraient de TM. Par ordre décroissant de fréquence, leurs réponses étaient :

- pour acheter à manger
- pour satisfaire à des besoins immédiats
- pour acheter des vêtements
- pour payer un logement
- pour payer des coûts médicaux
- pour investir dans des activités génératrices de revenus
- pour financer son voyage migratoire

Question 15 : Préférence entre les TM avec ou sans conditions

Les enquêteurs ont ensuite demandé aux participants de s'exprimer sur leur préférence pour les transferts monétaires proposés avec ou sans conditions relatives à leur utilisation. Seize ont indiqué avec conditions, treize sans (Fig. 6). Les explications données en faveur des conditions, parmi d'autres, étaient :

« Pour savoir comment utiliser l'assistance au mieux. » – Réfugiée féminine, 18-35 ans.

« On reçoit une formation sur comment utiliser cette aide. » – Migrant masculin, 18-35 ans.

En contraste, les migrants qui préféraient les TM sans conditions ont dit :

« Les gens eux-mêmes savent au mieux ce dont ils ont besoin. » – Déplacée interne féminine, 18-35 ans.

« Nous avons tous des besoins très différents les uns des autres. » – Migrant masculin, 35-50 ans.

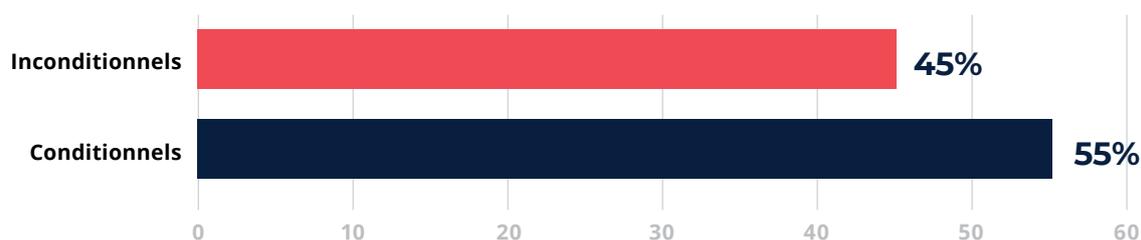


Fig. 6 : Préférez-vous les TM avec ou sans conditions d'utilisation ?

La préférence majoritaire pour les TM avec conditions d'utilisation s'explique en partie par les valeurs culturelles des participants envers les dépenses ménagères, c'est-à-dire que les dépenses conditionnées encourageraient peut-être une meilleure prise de décisions et une réduction du gaspillage. Cela pourrait aussi s'expliquer par la confiance dont témoignent les migrants envers les organisations humanitaires qui les soutiennent par le biais de TM ; selon les migrants, ces organisations les soutiendraient de la meilleure façon possible. Enfin, il est également possible que les personnes répondant à l'enquête aient voulu donner des réponses qu'ils estimaient plairaient aux enquêteurs.

Question 16 : Critères de sélection pour recevoir des TM

Aux personnes qui avaient soit reçu, soit témoigné des TM, on a posé la question, « Quelqu'un vous a-t-il expliqué pourquoi certaines personnes reçoivent cette assistance et d'autres non ? ». Environ les deux tiers des participants ont indiqué ne pas avoir reçu de telle explication. Seulement un tiers des participants ont répondu par l'affirmative, malgré le fait que 62 pour cent des personnes enquêtées aient reçu des TM par le passé. On a ensuite demandé à ceux qui disaient avoir reçu une explication de la raconter. Ils ont souvent cité le degré de vulnérabilité de la personne comme critère principal. Ce résultat illustre aussi qu'il y a besoin de renforcer les communications aux populations impactées quant aux critères de sélection de qui reçoit des TM.

Question 17 : Mode préféré pour recevoir les TM

Contrairement à la question 6, qui portait sur les mécanismes de TM vécus par les migrants par le passé, la question 17 leur demandait par quel mécanisme ils préféreraient recevoir une telle assistance à l'avenir. Comme l'indique la figure 7, la grande majorité préférerait les TM en espèces.

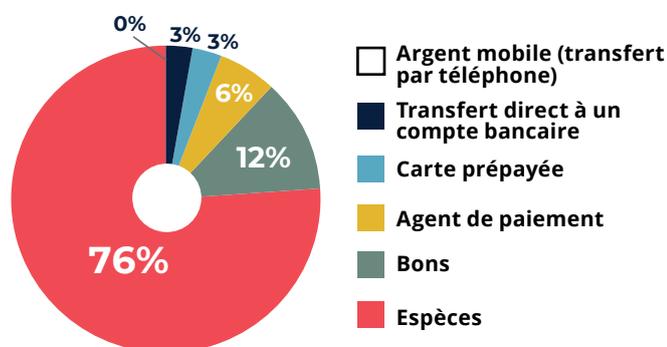


Fig. 7 : Quel mécanisme préféreriez-vous pour recevoir des TM à l'avenir ?

Question 18 : Technologies numériques pour la distribution de TM

On a demandé aux personnes ayant indiqué avoir précédemment reçu des TM si des technologies numériques avaient servi à effectuer ceux-ci (par exemple, lors de l'inscription de leur identité dans le registre du programme ou comme moyen de distribution de fonds). On a noté treize « oui » et huit « non ». A ceux qui ont dit « oui », on a demandé quels risques ils percevaient auprès de l'utilisation de telles technologies. La plupart ont indiqué qu'ils ne percevaient aucun risque et qu'ils faisaient confiance à la Croix-Rouge dans cette situation ; deux ont indiqué la perception d'un risque lié à « l'utilisation » (on présume illicite) des données.

Question 19 : Confiance envers les identités numériques

Interrogés sur leur confiance ou non envers l'utilisation d'une éventuelle technologie d'identification numérique permettant d'accéder aux services humanitaires, les participants à l'enquête ont majoritairement (31) répondu « oui ». Seuls trois ont dit « non ». Invités à partager leur raisonnement, les migrants ont partagé les avis suivants, parmi d'autres :

« Une meilleure identification et gestion des données. » – Migrante féminine, 35-50 ans.

« C'est un outil moderne qui nous identifie rapidement. » – Migrante féminine, 35-50 ans.

« Parce que je fais confiance aux organisations humanitaires. » – Réfugiée féminine, 18-35 ans.

Par contre, les justifications d'un manque de confiance comprenaient :

« Je n'en sais rien sur les identités numériques. » – Déplacée interne, 18-35 ans.

« Il n'est pas facile d'y accéder car je ne suis pas à l'aise avec. » – Réfugiée féminine de plus de 65 ans.

Question 20 : Utilité des identités numériques

Ensuite, les enquêteurs ont demandé aux participants de s'exprimer sur l'utilité d'une identité numérique qui servirait à accéder aux services humanitaires et à en assurer la continuité. Ici, 32 participants étaient de l'avis que cette solution serait utile, tandis que deux ne partageaient pas cet avis.

Question 21 : Inconvénient des enregistrements multiples

En réponse à la question, « Pensez-vous qu'il est trop gênant de devoir s'inscrire à chaque point d'accueil des migrants chaque fois que vous avez besoin d'un autre service humanitaire ? », six participants étaient d'accord, alors que 28 ne l'étaient pas.

Question 22 : Utilité des identités numériques pour stocker les certificats

Selon l'opinion de vingt-neuf des participants, il serait utile de stocker des documents tels que des certificats ou attestations sous forme numérique. Cinq participants n'étaient pas de cet avis.

Question 23 : Efficacité des TM pour l'intégration locale

La dernière question de l'enquête traitait cherchait à découvrir les perspectives des migrants sur l'efficacité des TM pour les aider à s'intégrer dans leur environnement local. Les migrants enquêtés ont répondu de façon quasi-unanime que les TM sont utiles car ils leur ouvrent la voie pour investir dans des activités génératrices de revenus, alors que quelques-uns ont aussi souligné que cette forme d'aide leur permet de ne plus devoir mendier.

CONCLUSIONS

Prenant en compte les réponses aux questions ci-dessus ainsi que les observations faites par les bénévoles de la Croix-Rouge Nigérienne pendant l'enquête, on peut tirer les conclusions suivantes :

1. Parmi les migrants au Niger, il y a une légère préférence pour les TM avec conditions d'utilisation sous forme d'espèces par rapport à d'autres mécanismes de TM (questions 15 & 17) et une forte préférence pour les TM plutôt que d'autres formes d'aide. Le premier de ces résultats va à l'encontre de la situation mise en évidence dans d'autres contextes, où les migrants et autres personnes recevant des TM ont tendance à préférer les aides sans conditions.
2. Alors que les migrants ont le plus souvent reçu des TM en transit ou à leur point de départ (question 7), ils préféreraient les recevoir une fois installés ou en camp (question 11).
3. Les migrants font confiance à la Croix-Rouge Nigérienne et les autres Sociétés Nationales de l'IFRC (remarques des bénévoles lors de conversations avec les participants à l'enquête ainsi qu'inférences issues des réponses aux questions ouvertes).
4. A l'opposée des réfugiées, les personnes qui ont subi des déplacements internes au Niger n'ont pas généralement reçu de TM (mise en relation de réponses individuelles).
5. Bien que de nombreux migrants perçoivent l'utilité des TM comme moyen d'intégration dans leur environnement local par le biais d'investissement dans des activités génératrices de revenus (question 23), en pratique, cette aide est en grande partie dépensée pour combler des besoins immédiats tels que la nourriture, les habits, la santé et le logement (question 14).

En somme, ces observations renforcent la tendance notée autre part que les TM soient perçus de façon positive par les membres des communautés impactées, y compris les migrants. Les acteurs de l'humanitaire, dont l'IFRC, devraient donc continuer à appuyer les TM comme mécanisme d'aide pour les migrants vulnérables au Niger, en s'adaptant selon le besoin au marché et le contexte spécifique.

LES PRINCIPES FONDAMENTAUX DU MOUVEMENT INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE

Humanité

Né du souci de porter secours sans discrimination aux blessés des champs de bataille, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, sous son aspect international et national, s'efforce de prévenir et d'alléger en toutes circonstances les souffrances des hommes. Il tend à protéger la vie et la santé ainsi qu'à faire respecter la personne humaine. Il favorise la compréhension mutuelle, l'amitié, la coopération et une paix durable entre tous les peuples.

Impartialité

Il ne fait aucune distinction de nationalité, de race, de religion, de condition sociale et d'appartenance politique. Il s'applique seulement à secourir les individus à la mesure de leur souffrance et à subvenir par priorité aux détresses les plus urgentes.

Neutralité

Afin de garder la confiance de tous, le Mouvement s'abstient de prendre part aux hostilités et, en tout temps, aux controverses d'ordre politique, racial, religieux et idéologique.

Indépendance

Le Mouvement est indépendant. Auxiliaires des pouvoirs publics dans leurs activités humanitaires et soumises aux lois qui régissent leur pays respectif, les Sociétés nationales doivent pourtant conserver une autonomie qui leur permette d'agir toujours selon les principes du Mouvement.

Volontariat

Il est un mouvement de secours volontaire et désintéressé.

Unité

Il ne peut y avoir qu'une seule Société de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge dans un même pays. Elle doit être ouverte à tous et étendre son action humanitaire au territoire entier.

Universalité

Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, au sein duquel toutes les Sociétés ont des droits égaux et le devoir de s'entraider, est universel.



La Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Fédération internationale) est le plus grand réseau humanitaire au monde, qui compte **192 Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge membres** et quelque **14 millions de volontaires**. Nos volontaires sont présents dans les communautés avant, pendant et après les crises et les catastrophes. Nous œuvrons dans les environnements les moins accessibles et les plus complexes afin de sauver des vies et de promouvoir la dignité humaine. Nous aidons les communautés à devenir plus fortes et plus résilientes pour que chacun puisse mener une vie sûre et saine, et avoir des possibilités de prospérer